



Le coup de gueule du «patron» des médecins neuchâtelois

MÉDECINS Président de la Société neuchâteloise de médecine, le Chaux-de-Fonnier Pierre Yves Bilat explique pourquoi les Montagnes doivent accepter «un certain déséquilibre».

RÉPARTITION Pour le Dr Bilat, mettre toute l'orthopédie à Pourtalès renforcerait dans les faits la position de l'hôpital de la Providence et créerait un pôle trop puissant en Bas.

INQUIÉTUDE Le Conseil communal de Neuchâtel s'adresse au Conseil d'Etat: la Ville s'oppose à l'éventuel transfert de toute la chirurgie à La Chaux-de-Fonds. **PAGE 3**



L'ÉDITO

NICOLAS WILLEMIN
nwillemin@lexpress.ch

Les curieux choix de Gisèle Ory

Gisèle Ory est-elle en train de jouer un mauvais tour à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds? Les derniers épisodes, actuellement en cours de tournage au Château, du feuilleton hospitalier semblent accréditer cette thèse paradoxale. Le Conseil d'Etat met en effet la dernière main à sa prise de position sur le plan stratégique de l'Hôpital neuchâtelois. Mais on peut déjà dire que sa décision est prise. Une décision qui ne suit pas ce même plan: le gouvernement veut que toute la chirurgie se déplace à La Chaux-de-Fonds.

Si ce choix semble faire les affaires de l'établissement du Haut, il est pourtant à double tranchant. Car Gisèle Ory, pour faire passer son idée, a conclu au sein du Conseil d'Etat, selon nos informations, une alliance qui semble contre nature, avec deux de ses collègues, Philippe Gnaegi et Thierry Grosjean. Le premier, proche des milieux catholiques, est un ancien membre du conseil de fondation de l'hôpital de la Providence. Quant au père du deuxième, il était président de ce même conseil de fondation. On les sait donc proches de l'hôpital catholique.

Et après avoir eu des mots durs à l'égard de la Providence, Gisèle Ory semble avoir tourné casaque. Elle a dû accepter, plus ou moins contrainte et forcée, de continuer à lui confier des missions cantonales, alors que le précédent Conseil d'Etat, en janvier 2008, avait décidé formellement de lui retirer la plupart de ces missions. Une décision qui n'a pourtant jamais été appliquée.

Par ailleurs, l'installation intégrale de l'orthopédie et de la traumatologie en Bas est également un cadeau à la Providence. Dans l'entretien qu'il nous a accordé (lire en page 3), Pierre Yves Bilat, le «patron» des médecins neuchâtelois, note que «l'orthopédie, de fait, se trouvera à la Providence».

Cet hôpital a beau être en mains catholiques, il n'en est pas moins privé! En le renforçant ainsi, Gisèle Ory risque à terme de créer entre Pourtalès et la Providence un tel pôle que le bloc opératoire à La Chaux-de-Fonds deviendra superflu! De toute façon, il est fort probable que la solution politique proposée par le Conseil d'Etat ne puisse jamais se concrétiser. Comme d'autres choix de ce genre, la centralisation de la chirurgie dans le Haut risque donc de ne rester qu'un vœu pieux. Et alors là, La Chaux-de-Fonds n'aura plus que ses yeux pour pleurer!

Les parents de handicapés mentaux sonnent l'alerte



DAVID MARCHON

CANTON DE NEUCHÂTEL Carine Skupien, mère de Cécilia, tire la sonnette d'alarme.

Faute de place dans les institutions, les handicapés mentaux âgés de 18 ans pourraient être exclus. «Nous ne laisserons personne dans la rue», dit Gisèle Ory. **PAGE 5**



KEYSTONE

XAMAX

**La directrice
se risque
à mentir face
aux policiers
neuchâtelois**

PAGE 31

SQUAT DES PARCS

**«Une maison
vide ne doit pas
rester vide!»**

PAGE 11

MÉTÉO DU JOUR

piéd du Jura à 1000m



6° 10°



5° 6°

SOMMAIRE

Feuilleton, BD **PAGE 16**
Cinéma **PAGE 17**
Télévision **PAGE 33**
Cartes **PAGES 34-35**

BERNE

Le ticket mixte de l'UDC

La parti agrarien a opté hier soir pour la consitution d'un ticket mixte alémanique/romand composé du Zurichois Bruno Zuppiger et du Fribourgeois Jean-François Rime. L'objectif du parti reste toujours la reconquête du second siège qu'il considère lui revenir de droit. **PAGE 19**



DAVID MARCHON

VOLLEYBALL

Le NUC s'impose sur le fil

Bryn Kehoe a de quoi exulter. Le NUC est parvenu à remporter de haute lutte (27-25 au quatrième set) son match aller des 16es de finale de la CEV Cup hier à la Riveraine face à Radnicki Belgrade. Le match retour est prévu mercredi en Serbie. **PAGE 29**



9 771660 745006 5 0048